

Révision des bases de la formation à la culture générale

Information succincte 02

Berne, le 21 septembre 2022

Par le biais de la présente information succincte 02, la codirection du projet souhaite communiquer les derniers développements actuels dans les projets partiels 1 à 4.

État d'avancement des travaux relatifs au projet partiel 2 – révision du plan d'études cadre (PEC) pour l'enseignement de la culture générale

La concrétisation du PEC et le caractère contraignant de sa mise en œuvre doivent notamment permettre de distinguer les formations de 2, 3 et 4 ans et d'harmoniser l'enseignement de la culture générale (EnCG) avec l'enseignement des connaissances professionnelles (EnConnProf) dans le processus du développement des professions, mais également de renforcer la voie de la certification professionnelle pour adultes.

Fin juillet, la HEFP a été chargée d'élaborer un projet de révision du PEC. La première partie du projet a été soumise en août au groupe de travail et a fait l'objet de discussions au niveau du contenu et des aspects techniques. Les représentants de l'accompagnement pédagogique ont également examiné le projet.

Dans l'ensemble, le groupe de travail évalue positivement le projet de révision et le trouve clair. Du côté de l'accompagnement pédagogique, les avis divergent. Les représentants de la haute école pédagogique (HEP) de Lucerne partagent l'avis du groupe de travail, tandis que ceux des HEP de Saint-Gall et de Zurich rejettent le projet de concept pédagogique et suspendent leur collaboration dans le projet. Le SEFRI mène des discussions avec les représentants des deux HEP pour clarifier les divergences.

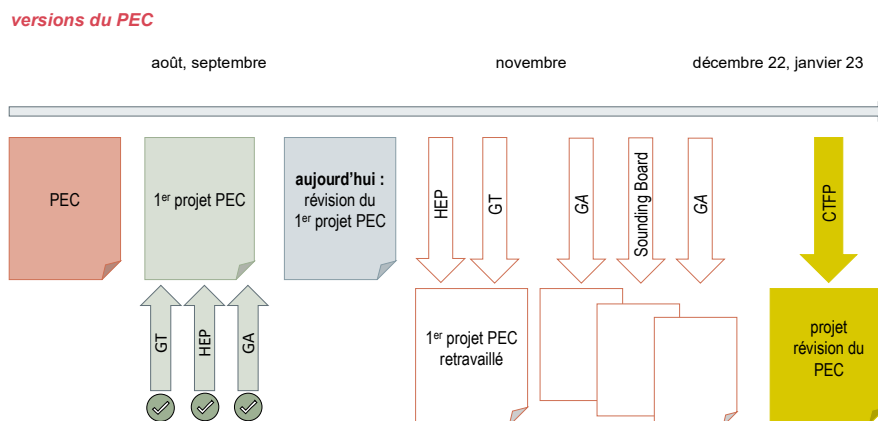
Le 1^{er} septembre 2022, le premier projet de révision ainsi que les retours du groupe de travail et des personnes chargées de l'accompagnement pédagogique ont été soumis au groupe d'accompagnement. La question était de savoir si ce dernier approuvait l'orientation du projet et s'il soutenait la poursuite des travaux.

Le groupe d'accompagnement a approuvé à l'unanimité l'orientation du projet, car celui-ci :

1. s'appuie, au niveau du contenu, sur le PEC existant ;
2. concrétise et clarifie le PEC ;
3. offre une bonne base pour l'harmonisation de l'EnCG avec l'EnConnProf.

Le graphique ci-dessous indique l'état d'avancement des travaux.

État d'avancement des travaux



La HEFP poursuivra ensuite l'élaboration du premier projet de PEC en tenant compte des retours du groupe de travail. L'objectif est de finaliser le projet selon un processus itératif, comme c'est le cas jusqu'à présent.

État d'avancement des travaux relatifs au projet partiel 1 – révision de l'ordonnance et développement de la culture générale

Le SEFRI assume la responsabilité du projet partiel 1. Après avoir procédé à un premier examen de l'ordonnance en tenant compte des principes de révision et des modifications prévues dans le PEC, il estime qu'une révision totale est nécessaire. Le projet de révision de l'ordonnance sera présenté au groupe d'accompagnement dès que le premier projet de révision du PEC sera disponible dans son intégralité.

État d'avancement des travaux relatifs au projet partiel 3 – coordination de l'EnCG avec l'EnConnProf

Les possibilités de coopération et de coordination entre les deux domaines d'enseignement, à savoir l'EnCG et l'EnConnProf, dans le cadre du processus du développement des professions, ont été consignées dans un document et le déroulement de la procédure a été illustré par un schéma. Le premier projet de document a été soumis en août au groupe de travail et a fait l'objet de discussions. Les retours et les recommandations du groupe de travail seront examinés et pris en compte lors des prochains travaux. La version mise à jour sera ensuite présentée au groupe d'accompagnement.

État d'avancement des travaux relatifs au projet partiel 4 – documents de référence pour améliorer la qualité et le caractère contraignant de la mise en œuvre

La réalisation du projet partiel 4 est du ressort des cantons. Daniel Preckel (CSFP, LU) et Daniel Zufferey (CSFP, VD) en assurent la direction. L'objectif consiste à élaborer des aides telles que des instructions pour accompagner les écoles dans l'élaboration de leur plan d'études ou pour renforcer la collaboration. L'organisation et l'élaboration d'une planification du projet partiel 4 sont en cours.

Pour de plus amples informations :

<https://formationprofessionnelle2030.ch/fr/22-projekte-fr/96-culture-generale-2030>